



**Assemblée générale**  
**Conseil économique et social**

Distr.  
GENERALE

A/44/324/Add.4 ✓  
E/1989/106/Add.4  
19 octobre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-quatrième session  
Point 86 a) de l'ordre du jour  
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE  
DEVELOPPEMENT

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
Seconde session ordinaire de 1989  
Point 8 a) de l'ordre du jour  
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE  
DEVELOPPEMENT

EXAMEN D'ENSEMBLE DES ORIENTATIONS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES  
DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le présent additif complète le rapport de 1989 sur les activités opérationnelles du système des Nations Unies (A/44/324-E/1989/106) et fournit des données statistiques préliminaires pour l'année 1988. Il donne un aperçu de la situation concernant les ressources canalisées par les organisations du système, ainsi que des prévisions de ressources pour les principaux organismes de financement. Des données plus détaillées et plus complètes sont actuellement compilées et seront publiées sous forme de recueil de statistiques. Ce recueil comprendra des tableaux faisant état des contributions et des dépenses par pays.
2. Sur la demande des Etats Membres, des informations sont également fournies sur les achats de biens et services par le biais du système des Nations Unies.

ANNEXE

Rapport du Directeur général au développement et à la  
coopération économique internationale

I. APERCU DE LA SITUATION ACTUELLE

1. Le montant total de l'aide publique au développement (APD) fournie aux pays en développement s'est élevé, selon les estimations, à 51 milliards de dollars en 1988. Sur ce montant, 7 milliards de dollars, ou 14 %, représentent des ressources concessionnelles fournies par l'intermédiaire du système des Nations Unies, soit 800 millions de dollars, ou 11 %, de plus qu'en 1987, encore que leur part du total de l'APD soit restée la même. Comme l'ont souligné les années précédentes les organes directeurs de nombreux organismes des Nations Unies engagés dans des activités opérationnelles, l'importance de l'assistance fournie aux pays en développement par le système des Nations Unies ne se réduit pas à sa valeur quantitative, étant donné son caractère multilatéral, apolitique et impartial.

2. Les ressources mises à la disposition des organismes des Nations Unies figurent aux tableaux A-1 à A-4 de l'appendice I. Ceux-ci montrent qu'après une progression d'environ 8 % en 1987, l'ensemble des contributions versées aux organismes d'aide du système des Nations Unies a augmenté d'environ 12 % en dollars. Comme au cours des dernières années, cette progression a été affectée par les fluctuations des taux de change, et en particulier du dollar des Etats-Unis par rapport aux monnaies des autres principaux donateurs.

3. Les contributions aux ressources de base du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'exclusion des contributions au titre de la participation aux coûts, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et des contributions aux fonds et fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD et des contributions à la masse commune des ressources du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), à l'exclusion de l'opération Cartes de vœux, des fonds complémentaires et des programmes d'aide d'urgence, ont continué à augmenter pendant la période 1987/88. Pour ces deux organisations, la progression a été, en dollars, d'environ 11 %, ce qui représente une hausse importante après plusieurs années de stagnation, mais il faut noter qu'elle est due en partie aux fluctuations des taux de change. Les contributions au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont augmenté de 12 % en 1988, tandis que celles dont a bénéficié le Programme alimentaire mondial (PAM) - fonds extra-budgétaires exclus - ont augmenté de 16 %.

4. En 1987, les contributions extra-budgétaires faites par l'intermédiaire des institutions spécialisées avaient augmenté de 17 %. En 1988, elles ont enregistré une forte progression de 29 %. L'augmentation des ressources extra-budgétaires apportées au PAM aurait même atteint 36 %.

5. On a enregistré en 1988 une augmentation importante, en dollars, des dépenses faites par le système au titre de l'aide sous forme de dons. Cette augmentation, chiffrée à 16 %, représente plus du double de l'augmentation enregistrée en 1987 (6,3 %). Comme dans le passé, ce chiffre cache des différences majeures de comportement, les dépenses extra-budgétaires des institutions spécialisées

/...

progressant de 28 %, les dépenses globales du PAM de 22 %, celles du FNUAP de 21 %, celles afférentes aux activités de base du PNUD de 19 % et celles de l'UNICEF de 10 %. Les dépenses financées sur les fonds gérés par le PNUD ont accusé une baisse de 2 %. Les dépenses financées par les budgets ordinaires ont diminué de 15 %.

6. Les transferts nets de l'Association internationale de développement (IDA) ont augmenté de 7 %, passant de 3 261 900 000 dollars en 1987 à 3 506 400 000 en 1988. Cette progression est moins dynamique que celle de 16 % enregistrée en 1987. En ce qui concerne la Banque mondiale, les transferts nets négatifs au titre des prêts non concessionnels (non APD) ont doublé, passant d'un solde fortement négatif de 2 203 300 000 dollars en 1987 à quelque 4 580 300 000 en 1988. Cette forte accentuation du mouvement financier inverse s'est traduit pour la quatrième année consécutive par une baisse des dépenses opérationnelles globales du système des Nations Unies pour le développement, qui sont passées de 7 795 900 000 dollars en 1984 à 2 781 400 000 en 1988. Les mesures adoptées pour accroître le volume des prêts accordés par le groupe de la Banque mondiale tant à des taux de faveur qu'aux conditions de marché n'ont pas encore eu d'effets visibles sur les courants financiers pris dans leur ensemble.

7. Les dépenses totales au titre de l'ensemble des activités opérationnelles, y compris les activités humanitaires du système des Nations Unies, se sont élevées à 7,8 milliards de dollars en 1988, contre 6,9 milliards en 1987. Dans ce montant, l'aide au développement sous forme de dons a représenté 3,3 milliards de dollars (2,8 milliards en 1987), les prêts à des conditions de faveur 3,7 milliards de dollars (3,5 milliards en 1987) et les dons finançant les activités d'aide aux réfugiés, les activités humanitaires, les activités spéciales d'assistance économique et de secours en cas de catastrophe 800 millions de dollars (600 millions en 1987).

8. En 1988, l'assistance sous forme de dons acheminée par le PNUD et les fonds qu'il gère s'est élevée à 917,5 millions de dollars, soit 28 % de toutes les dépenses de cette nature pour l'ensemble du système (même pourcentage qu'en 1987); ce montant a été de 878 millions de dollars pour le PAM (26 % du total, comme en 1987), de 390,5 millions de dollars pour l'UNICEF (12 % du total, contre 13 % en 1987) et de 129,9 millions de dollars pour le FNUAP (4 % du total, comme en 1987). En 1988, l'assistance sous forme de dons acheminée par les institutions spécialisées s'est élevée à 825,9 millions de dollars (25 % du total, contre 29 % en 1987), dont 554 millions de dollars (17 % du total) financés par des fonds extra-budgétaires et 271,9 millions de dollars au titre des budgets ordinaires. Les contributions extra-budgétaires acheminées par le PAM se sont élevées à 158,7 millions de dollars (5 % du total) en 1988.

9. Les dépenses opérationnelles du système, qui englobent les dépenses d'assistance technique pour la formation et la rémunération des consultants comprises dans les prêts de la Banque mondiale et les crédits de l'IDA mais excluent les dépenses budgétaires et extra-budgétaires du PAM, se sont élevées à 3,4 milliards de dollars en 1988, contre 3,2 milliards en 1987.

10. Les dépenses des organisations membres du Groupe consultatif mixte des politiques - PNUD, UNICEF, FNUAP, PAM et Fonds international de développement agricole (FIDA) - se sont élevées à 2,78 milliards en 1988, contre 1,98 milliard en 1987.

/...

## II. TENDANCES FUTURES

11. A la demande du Directeur général, les principales institutions financières du système des Nations Unies ont fourni un bref résumé de leurs prévisions de ressources pour les deux prochaines années.

### Banque mondiale a/

12. Durant l'exercice 1989 (1er juillet 1988-30 juin 1989), le volume des prêts de la Banque a atteint 16,4 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,6 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. Sur ce montant, 43 % ont été consacrés aux pays lourdement endettés à revenu intermédiaire, contre 43 % en 1988.

13. L'IDA, la filiale de la Banque qui octroie des prêts à des conditions de faveur, a accordé aux pays en développement, durant l'exercice 1989, des crédits d'un montant de 4,9 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 400 millions, soit 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis par la Banque mondiale et l'IDA s'est élevé à 21,3 milliards de dollars en 1989, dont 8 milliards (38 %) ont été consacrés à des pays lourdement endettés à revenu intermédiaire et 10 milliards (47 %) aux pays à revenu par habitant égal ou inférieur à 480 dollars (en dollars de 1987).

14. En 1989, le Programme spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne a pris un nouvel élan. Ce programme, dont 22 pays subsahariens étaient admis à bénéficier au 31 juillet 1989, met en place un cadre de mobilisation de l'aide sous les formes suivantes : a) une augmentation des prêts d'aide à l'ajustement, au titre de la huitième reconstitution des ressources de l'IDA; b) une augmentation des cofinancements et des financements coordonnés de donateurs bilatéraux et multilatéraux pour des opérations d'ajustement; c) une augmentation des crédits à l'ajustement de l'IDA, par affectation d'une partie du produit de ses placements et des remboursements de ses crédits; d) des ressources supplémentaires provenant de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (FMI); e) un plus grand allégement de la dette. Les montants ainsi obtenus sont les suivants :

15. La huitième reconstitution des ressources de l'IDA a permis de mobiliser 12,4 milliards de dollars pour la période allant du 1er juillet 1987 au 30 juin 1990. La moitié environ de ce montant, soit environ 6,2 milliards de dollars, est affectée à la région d'Afrique; de ce montant, 5 milliards 736 millions de dollars sont destinés aux 22 pays admis à bénéficier du Programme. En décembre 1987, 18 gouvernements et organes multilatéraux donateurs ont annoncé des contributions d'un montant de 6,4 milliards de dollars, consistant en fonds concessionnels à décaissement rapide, mis à disposition de pays africains lourdement endettés et à faible revenu par le biais de nouveaux cofinancements d'aide à l'ajustement. Près des trois quarts de ces fonds seront des dons et le

---

a/ Les chiffres donnés dans la présente section représentent des engagements, et non des dépenses.

reste des prêts assortis de conditions très favorables. A la fin de l'année civile 1988, les donateurs avaient affecté une somme de 5,1 milliards de dollars (sous forme de cofinancements et de financements coordonnés d'opérations d'ajustement dans les pays répondant aux conditions requises), dont 2,1 milliards de dollars avaient fait l'objet d'accords signés.

16. Au cours de l'exercice 1989, les crédits supplémentaires IDA d'aide à l'ajustement (résultant de l'affectation de 10 % des remboursements des crédits de l'IDA, ainsi que du produit des placements des contributions de ses donateurs) qui ont été octroyés à des pays bénéficiant uniquement des crédits IDA mais qui sont également débiteurs de la Banque mondiale et ont des programmes d'ajustement soutenus par l'IDA se sont ventilés comme suit entre les pays remplissant les conditions requises : 87 millions de dollars à 10 pays d'Afrique et 11 millions de dollars à deux pays d'Asie et d'Amérique latine.

17. Créée en décembre 1987, la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI vise à fournir à des conditions de faveur 6 milliards en droits de tirage spéciaux (DTS) de ressources nouvelles aux pays les plus pauvres qui sont membres du FMI. Ces ressources viennent compléter les 2,7 milliards (DTS) disponibles au titre de la Facilité d'ajustement structurel créée en mars 1986. Soixante-deux pays, dont 34 pays de l'Afrique subsaharienne, sont admis à bénéficier du Programme spécial d'assistance et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée. A la fin de l'exercice 1989, les engagements pris au titre de ces deux arrangements s'élevaient respectivement à 1 milliard 962 millions et à 1 milliard 45 millions de DTS.

18. La Banque mondiale prévoit que le niveau de ses engagements de prêts s'élèvera à environ 20 milliards de dollars par an au début des années 90. A cet effet, il faudra, entre autres choses, que la neuvième reconstitution des ressources corresponde aux espoirs exprimés par le Président de la Banque, c'est-à-dire qu'elle soit au moins de même valeur réelle que la huitième reconstitution, ce qui implique des contributions de plus de 11,8 milliards de DTS.

#### Programme des Nations Unies pour le développement

19. On estime les contributions volontaires aux activités de base du PNUD pour 1989 à 959 millions de dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en août 1989. C'est le niveau le plus élevé jamais atteint pour cette catégorie de contributions. Les contributions annoncées pour les fonds gérés par le PNUD sont évaluées à 67 millions de dollars. Etant donné que les fonds extra-budgétaires destinés aux activités autres que de base représenteront sans doute 200 millions de dollars supplémentaires (services de gestion non inclus), le montant total des ressources utilisées par le biais du PNUD devrait dépasser 1,2 milliard de dollars.

20. Il est prévu que les ressources consacrées aux activités de base calculées en monnaies nationales, augmenteront de 8 % par an pendant le quatrième cycle de programmation (1987-1991), conformément à la recommandation du Conseil d'administration du PNUD.

21. Selon les prévisions, le budget des activités de base devrait à lui seul permettre au PNUD d'exécuter les programmes par pays et les programmes multinationaux approuvés pour ce cycle (3 655 400 000 dollars). Les contributions versées aux activités autres que de base continuent d'être une source complémentaire bienvenue. Ces contributions serviront de plus en plus à tenir des engagements expressément pris à cet effet dans les programmes par pays et les programmes multinationaux revus et approuvés par le Conseil d'administration du PNUD.

22. Les fonds extra-budgétaires destinés à des activités autres que les activités de base devraient augmenter comme suit :

a) Ressources fournies par les gouvernements bénéficiaires pour développer des activités prioritaires de coopération technique, prévues dans le processus de programmation continue par pays mais pour lesquelles le budget des activités de base du PNUD est insuffisant. Cette source de financement prendra une importance accrue, étant donné que 1990 et 1991 sont les deux dernières années du cycle actuel des programmes de pays (1987-1991). Comme les ressources de base du PNUD sont déjà largement engagées, il y aurait donc moins de possibilités d'en affecter à de nouveaux domaines prioritaires. On estime que ce financement autonome d'origine gouvernementale devrait progresser d'au moins 10 % par an;

b) Ressources fournies par des tiers (donateurs bilatéraux, institutions de financement multilatérales); elles continueront d'être une source importante de revenus supplémentaires destinés à des pays et à des domaines spécifiques. Toutes les contributions de tiers au titre de la participation aux coûts ou à l'appui de fonds d'affectation spéciale seront utilisées dans le cadre d'un programme de pays ou d'un programme multinational et viendront donc étayer les priorités de développement des gouvernements bénéficiaires.

23. A sa session de juin 1989, le Conseil d'administration a décidé d'examiner à sa session de juin 1990 une stratégie de financement du PNUD pour les années 90.

#### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

24. On prévoit que la masse commune des ressources de l'UNICEF pour 1989 sera de 428 millions de dollars; elle devrait augmenter par la suite à un taux annuel moyen de 2,7 %, pour atteindre 464 millions de dollars en 1992. Les différentes composantes des contributions à la masse commune des ressources devraient, selon les projections, être les suivantes :

a) Les contributions des gouvernements, telles qu'elles ressortent de la Conférence de novembre 1988 pour les annonces de contributions, les contributions supplémentaires annoncées et celles qui correspondent aux dernières prévisions devraient représenter au total 333 millions de dollars en 1989, une augmentation de 11 % par rapport à 1988. On prévoit une progression annuelle moyenne de 4 % pendant la période allant de 1989 à 1992;

b) Il est prévu que les contributions non gouvernementales s'élèveront à 27 millions de dollars en 1989, soit une augmentation de 1 million par rapport à 1988. Ces contributions devraient se situer aux alentours de 25 millions pendant la période de 1990 à 1992;

c) Les projections concernant l'opération Cartes de vœux (OCV) tiennent compte du plan de travail actuel de l'OCV, ajusté en fonction des dates différentes que recouvrent l'exercice de l'OCV et celui de l'UNICEF. On trouvera dans le document E/ICEF/1989/AB/L.6 des détails sur le plan de travail de l'OCV. Les revenus nets de l'OCV qui figurent dans les comptes de l'UNICEF pour l'année 1989 devraient, selon les projections, s'élever à 39 millions de dollars, et atteindre 49 millions de dollars en 1992;

d) Les autres ressources proviennent essentiellement des intérêts perçus, des ajustements des taux de change et d'autres origines. On prévoit qu'elles s'élèveront au total à 29 millions de dollars en 1989 mais qu'elles baisseront ensuite du fait que le solde de trésorerie de l'UNICEF sera moins important et dégagera donc moins d'intérêts.

#### Programme alimentaire mondial

25. Au milieu de l'année 1989, soit six mois après le début du nouvel exercice biennal 1989-1990, 69 donateurs avaient annoncé des contributions aux ressources ordinaires d'un montant de 911 millions de dollars, soit 65 % de l'objectif fixé (1,4 milliard de dollars). Le montant cumulé des ressources versées ou annoncées au PAM pour 1989-1990 sous la forme de ressources ordinaires et de contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise et à la nouvelle facilité créée en 1989 pour soutenir les opérations de longue durée en faveur des réfugiés s'élevait à 1 181 600 000 dollars à la fin juin 1989.

26. Compte tenu de l'expérience passée, on prévoit que le montant total des ressources générales dont le PAM disposera en 1989-1990 pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars, non compris les fonds extra-budgétaires, qui sont passés de 99,3 millions de dollars en 1987 à 134,8 millions en 1988 et qui devraient continuer à progresser en 1989-1990.

#### Fonds international de développement agricole

27. Le Fonds a commencé à fonctionner avec des ressources initiales de 1 milliard de dollars pour la période 1978-1980. Au titre de la première reconstitution, 1 milliard 70 millions de dollars lui ont été attribués pour la période 1981-1984. Le montant total de ses ressources lors de la deuxième reconstitution pour la période 1985-1987 est tombé à 460 millions de dollars, soit moins de la moitié des ressources annoncées initialement ou lors de la première reconstitution. Cette diminution des ressources a eu pour effet de réduire sensiblement le volume des activités du FIDA, à un moment où son assistance, notamment aux pays en développement de l'Afrique subsaharienne, était indispensable.

28. Vu ces contraintes financières, le Fonds a lancé le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne victimes de la sécheresse et de la désertification, qui a démarré et est devenu pleinement opérationnel en mai 1986. L'objectif de 300 millions de dollars fixé pour le Programme a presque été atteint, le Fonds ayant reçu au total 286 480 000 dollars. Cinq pays africains, dont trois figurent parmi les pays les moins avancés, ont fait des contributions volontaires au Programme spécial pour manifester leur propre attachement à l'objectif de développement autonome préconisé par le FIDA. Le Programme est essentiellement

centré sur les pays africains à faible revenu et en déficit vivrier qui, d'après une série d'indicateurs socio-économiques, méritent une aide prioritaire. Le Programme vise à mettre fin à la baisse de production des petits cultivateurs en mettant l'accent sur les cultures vivrières de base, les petits projets de régularisation des eaux, l'agrosylviculture et la protection de l'environnement et en appuyant les réformes politiques et institutionnelles.

29. Lors de la reprise de sa douzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA est parvenu le 8 juin 1989 à un accord sur la troisième reconstitution des ressources du Fonds. Cet accord apparaît dans la résolution 56/XII du Conseil des gouverneurs. A cette date, il n'avait pas été possible de fixer définitivement le montant de toutes les contributions et la résolution a reporté au 15 septembre 1989 la détermination définitive du niveau des contributions supplémentaires des pays de la catégorie III et de la catégorie I. Les pays de la catégorie I verseront des contributions en monnaies convertibles, en contrepartie de celles des pays de la catégorie III, dans la proportion de 3 à 1.

30. A la date de l'adoption de la résolution, les contributions apportées par 94 pays de la catégorie III s'élevaient à 52 976 000 dollars. Depuis le 8 juin 1989, sept autres pays ont confirmé ou annoncé des contributions, ce qui porterait le total des contributions des pays de cette catégorie à 63 571 000 dollars.

31. En ce qui concerne les contributions des pays de la catégorie II, des progrès ont été faits pour arriver à l'allocation finale du montant non alloué de 10 millions de dollars relevant de cette catégorie.

32. Il est prévu que la reconstitution totale, grâce aux contributions des pays des trois catégories, dépassera les 522 904 000 dollars visés dans la résolution, et s'établira aux environs de 565 284 000 dollars.

#### Fonds des Nations Unies pour la population

33. Les ressources générales du FNUAP pour 1989 s'élevaient au 1er septembre de cette année à quelque 183,2 millions de dollars, soit une augmentation de 3 % en dollars nominaux par rapport à 1988. En outre, un financement extra-budgétaire supplémentaire (ce que l'on appelle les fonds multilatéraux) destiné à des projets spécifiques devrait atteindre 6 millions de dollars en 1989, ce qui porte le total des nouvelles ressources financières mises à disposition du FNUAP pour l'année 1989 à 189,2 millions de dollars.

34. Il reste fort difficile pour le FNUAP de faire des prévisions réalistes concernant ses ressources pour la période de 1990 à 1993, vu qu'on ignore toujours si les Etats-Unis - qui étaient jusqu'en 1985 le principal contribuant au FNUAP - recommenceront à verser des contributions volontaires au Fonds. Toutefois, dans le plan de travail pour 1990-1993 et dans la demande de pouvoir d'approbation présentée au Conseil d'administration du PNUD et approuvée par lui à sa trente-sixième session, en juin 1989, le FNUAP prévoit que les recettes destinées à ses ressources générales pour 1990-1993 s'élèveront à 958,5 millions de dollars (208,1 millions de dollars en 1990, 227,8 millions en 1991, 249,5 millions en 1992 et 273,2 millions en 1993), ce qui représente une progression annuelle d'environ

9,5 %. Les recettes extra-budgétaires pendant ces quatre années devraient s'élever au total à 38 millions de dollars. Ces projections ont été établies sur la base de la valeur du dollar au début de 1989. Si la valeur du dollar, actuellement plus élevée, devait continuer à progresser pendant la période considérée, il faudrait peut-être revoir légèrement en baisse cette projection. Le FNUAP espère toutefois réaliser pour 1990-1993 des recettes suffisamment élevées pour poursuivre ses programmes aux niveaux approuvés par le Conseil d'administration.

### III. ACHATS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

#### A. Achats de biens et services

35. Il ressort des informations et des statistiques données à l'annexe II du présent document que les mesures prises par les organisations, notamment dans le cadre du Groupe de travail des achats interorganisations et par l'intermédiaire du Groupe des services d'achats interorganisations du PNUD, en vue de donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 42/196 du 11 décembre 1987, doivent être renforcées et rationalisées pour que se maintienne l'évolution positive observée en 1987 dans les achats de matériel aux pays en développement.

36. En 1988, les achats ont représenté au total 916 millions de dollars, contre 776 millions en 1987; sur ce total, les achats faits dans les pays en développement se sont montés à 204 millions de dollars (fonds d'affectation spéciale inclus). En pourcentage, la progression est de 185 % par rapport à 1987, les achats de matériel ayant augmenté de 22,49 % tandis que les achats de services, dans le cadre de contrats de sous-traitance, diminuaient de 2,26 %. Les achats de produits locaux dans les pays en développement ont représenté 77,44 % du total des achats effectués dans les pays en développement.

37. Les achats dans des pays donateurs importants mais sous-utilisés (Canada, Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas et Suède) se sont montés à 106 millions de dollars en 1988, soit 11,64 % des achats totaux. Par rapport aux 84 millions de dollars enregistrés en 1987, ce chiffre représente une progression de 27 %.

#### B. Transactions triangulaires, opérations trilatérales et achats locaux au titre de l'aide alimentaire

38. La poursuite par le PAM des transactions triangulaires, des opérations trilatérales et des achats locaux de produits alimentaires constitue un important élément des achats; il n'est pas recensé par le Groupe des services d'achats interorganisations mais il figure dans l'additif No 2 du rapport du Secrétaire général pour 1988 sur les activités opérationnelles du système des Nations Unies (A/43/426/Add.2-E/1988/74/Add.2). Les pays donateurs et bénéficiaires ainsi que le PAM attachent une importance croissante depuis quelques années aux moyens d'intégrer une partie de la production vivrière des pays en développement à l'ensemble des programmes d'aide alimentaire. Ils poursuivent en effet deux objectifs : i) renforcer l'efficacité des opérations d'aide alimentaire en rendant celle-ci plus économique, en accélérant les livraisons et en fournissant des vivres mieux adaptés aux coutumes alimentaires des bénéficiaires; et ii) augmenter

l'incidence favorable de l'aide alimentaire sur le développement en stimulant un accroissement de la production vivrière par une augmentation de la demande et en encourageant le commerce dans les divers pays et entre les pays.

39. Le type d'opération le plus largement utilisé jusqu'à présent est la transaction triangulaire, qui porte sur des denrées alimentaires produites dans un pays en développement, achetées comptant par le PAM ou par un organisme donateur dans un pays en développement à l'aide de fonds prélevés sur les ressources d'aide alimentaire, puis livrées à un autre pays en développement qui les utilise comme appoint alimentaire. Les transactions triangulaires joignent donc l'aide et le commerce : le pays en développement fournisseur obtient des devises et le pays bénéficiaire une aide alimentaire.

40. Les opérations trilatérales ou opérations de troc constituent une variante des transactions triangulaires. Au lieu d'acheter des vivres dans un pays en développement, le PAM ou un donateur fournit à un pays en développement une denrée alimentaire en échange d'une autre qui est alors livrée à un autre pays en développement au titre de l'aide alimentaire.

41. Des fonds provenant du PAM et des donateurs ont aussi servi à acheter des vivres dans un pays en développement pour les utiliser au titre de l'aide alimentaire dans le même pays. Ces opérations sont recensées sous le nom d'achats locaux. Ceux-ci ont augmenté, mais restent d'un niveau modeste par rapport aux transactions triangulaires.

42. Dans les pays en développement, le PAM est le principal acheteur de vivres pour l'aide alimentaire, qu'il s'agisse de transactions triangulaires ou d'achats locaux. Le PAM effectue ces achats non seulement sur ses propres ressources ou grâce aux contributions en espèces faites à la Réserve alimentaire internationale de crise, mais également pour le compte de donateurs bilatéraux et d'autres organismes des Nations Unies. En 1988, le PAM a ainsi acheté dans les pays en développement 465 700 tonnes de denrées alimentaires d'une valeur totale de 108 millions de dollars, dont 85 % de céréales. Pour une fraction importante (47 %), soit 220 500 tonnes, ces achats ont été effectués dans 17 pays africains de l'Afrique subsaharienne, surtout au Zimbabwe, au Kenya et au Malawi. Environ 190 700 tonnes ont été achetées en Asie, principalement au Pakistan et en Thaïlande, et 54 000 tonnes en Amérique latine essentiellement en Argentine. Environ 60 % des quantités totales achetées l'ont été pour le compte de donateurs bilatéraux et d'autres organismes des Nations Unies, et 40 % sur les ressources propres du PAM et à l'aide des contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise.

APPENDICE I

Tableau A.1

Contributions des gouvernements et d'autres sources aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (1981-1988)

(En millions de dollars des Etats-Unis courants)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>I. Contributions aux fonds et programmes de l'ONU</b>								
1. Contributions au PNUD <u>a/</u>	778,9	779,8	813,8	757,3	768,0	913,6	1 024,9	1 070,8
2. Contributions aux fonds et fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD <u>b/</u>	61,5	67,8	107,4	83,2	79,9	93,2	100,9	131,1
Total partiel (1 et 2)	840,4	847,6	921,2	840,5	847,9	1 006,8	1 125,8	1 201,9
3. Contributions au FNUAP	129,7	134,4	136,0	131,2	128,2	156,4 <u>c/</u>	175,0 <u>d/</u>	195,8 <u>d/</u>
4. Contributions à l'UNICEF	261,6	352,1	296,8	297,9	340,0	417,7	517,1	596,2
5. Contributions à d'autres fonds et programmes des Nations Unies <u>e/</u>	56,3	59,7	62,4	81,9	73,0	50,8	29,4 <u>f/</u>	43,8
6. Contributions au PAM <u>g/</u>	678,8	745,0	661,1	663,5	609,4	701,1	832,1	981,3
Total partiel	1 966,8	2 138,8	2 077,5	2 015,0	2 198,5	2 332,8	2 679,4	3 019,0
<b>II. Contributions aux activités opérationnelles des institutions spécialisées</b>								
7. Contributions aux budgets ordinaires <u>h/</u>	212,3	198,1	256,8	280,0	290,8	310,5 <u>i/</u>	320,4	271,9
8. Contributions extra-budgétaires <u>j/</u>	365,3	379,8	326,9	376,1	340,1	436,8 <u>k/</u>	415,9 <u>l/</u>	536,9
Total partiel (7 et 8)	577,6	577,9	583,7	656,1	630,9	747,3	736,3	808,8
TOTAL (1 à 8)	2 544,4	2 716,7	2 661,2	2 671,1	2 829,4	3 080,1 <u>j/</u>	3 415,7	3 827,8
<b>III. Contributions au groupe de la Banque mondiale et au FIDA</b>								
9. Contributions à l'IDA <u>m/</u>	2 642,1	3 166,6	2 876,6	2 512,3	2 379,8	2 582,1	2 914,6	3 322,4
10. Contributions au FIDA	-	399,2	299,0	263,5	52,5	154,3	302,1 <u>n/</u>	261,6 <u>n/</u>
Total partiel (9 et 10)	2 642,1	3 565,8	3 175,6	2 775,8	2 432,3	2 736,4	3 216,7	3 584,0
11. Versements au titre du capital souscrit à la Banque mondiale	294,6	1 196,6	397,3	489,1	227,0	647,1	319,6	747,9
12. Versements au titre du capital souscrit à la SFI	83,6	78,2	13,0	0,2	1,4	110,4	114,5	117,5
Total partiel (11 et 12)	378,2	1 274,8	410,3	489,3	228,4	757,5	434,1	865,4
TOTAL (9 à 12)	3 020,3	4 840,6	3 585,9	3 265,1	2 660,7	3 493,9	3 650,8	4 449,4
TOTAL GENERAL	5 564,7	7 557,3	6 247,1	5 936,2	5 490,1	6 574,0	7 066,5	8 277,2
<b>Pour mémoire</b>								
Contributions aux activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe <u>o/</u>	625,1	581,8	497,5	556,3	593,4	552,2	611,2 <u>p/</u>	614,9
Fonds pour l'environnement (PNUD)	35,6	30,3	27,8	25,9	41,2	32,8	35,7	39,9
Contributions de participation aux coûts et de contrepartie en espèces des gouvernements (PNUD) <u>q/</u>	73,4	83,5	99,8	92,5	98,6	116,2	132,1	127,4
Contributions d'"auto-assistance" de gouvernements aux organismes et institutions <u>r/</u>	107,7	105,0	79,7	121,1	76,7	70,9	69,2	81,8
Fonds reçus par des organismes des Nations Unies pour des activités financées par des prêts de la Banque mondiale/IDA	38,1	47,6	41,5	38,0	37,7	48,0	54,2	52,6

(Voir notes page suivante)

/...

(Notes du tableau A.1)

Source : Etats financiers des fonds et programmes des Nations Unies et du PAM; rapports internes de la Banque mondiale et du FIDA; DP/1988/55-DP/1989/60. Voir aussi les tableaux A.2 et A.3. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques (A/44/324/Add.1-E/1989/106/Add.1).

Note générale : Les améliorations apportées à la présentation des données sont mentionnées dans les notes relatives aux entrées des colonnes 1986 et 1987.

a/ Y compris les contributions au titre de la participation aux coûts et les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements, et les contributions versées au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés.

b/ Y compris le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds bénévole pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne et d'autres fonds, comptes et fonds d'affectation spéciale du PNUD - y compris les fonds spéciaux créés par l'Administrateur - ainsi que les contributions au titre du programme de formation d'administrateurs auxiliaires. Ces chiffres comprennent les contributions versées à ces fonds au titre de la participation aux coûts.

c/ A l'exclusion des contributions aux fonds d'affectation spéciale du FNUAP, qui se sont élevées à 3,7 millions de dollars, et des contributions des gouvernements destinées aux "programmes démographiques spéciaux", qui se sont montées à 14,2 millions de dollars en 1986. Si ces contributions étaient incluses, le total s'élèverait à 174,3 millions de dollars.

d/ Y compris les contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux "programmes démographiques spéciaux" du FNUAP en 1987. Si ces contributions étaient exclues (comme pour 1986 et les années précédentes), le total serait de 149,4 millions de dollars en 1987 et de 168 millions en 1988.

e/ Autres programmes visés par la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement et autres contributions de sources extérieures à des organismes des Nations Unies. L'ONUDI ayant été transformée en institution spécialisée le 1er janvier 1986, toutes les contributions à l'ONUDI sont donc comptabilisées depuis 1986 à la ligne 8, et non plus 5, du tableau.

f/ A compter de 1987, la méthode de calcul des entrées de cette ligne est harmonisée avec celle utilisée pour le document annuel du PNUD relatif à la coopération technique ordinaire et extra-budgétaire du système des Nations Unies financée au moyen de sources autres que le PNUD (cf. DP/1988/55). A titre indicatif, l'entrée correspondante pour 1986 serait de 33,9 millions de dollars.

/...

(Suite des notes du tableau A.1)

g/ Y compris les contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise (147,2 millions de dollars en 1987) et des contributions extra-budgétaires se montant à 99,3 millions de dollars en 1987 et à 134,8 millions en 1988.

h/ Somme des contributions des Etats Membres à la part du budget ordinaire des différentes organisations consacrée au financement des dépenses de coopération technique, calculées dans chaque cas en fonction de leur quote-part.

i/ Le chiffre cité dans le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 a été révisé en fonction de renseignements rectifiés.

j/ Contributions volontaires provenant de sources bilatérales publiques ou non et de sources multilatérales autres que les fonds et programmes des Nations Unies et les contributions d'"auto-assistance" versées aux organisations par les gouvernements. Jusqu'en 1986, cette ligne comprend aussi les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et une partie des contributions à des organismes des Nations Unies.

k/ Y compris 48 millions de dollars fournis par la Banque mondiale/IDA et 33,9 millions de dollars de contributions à des organismes des Nations Unies. Si ces sommes étaient exclues, le total serait de 354,9 millions de dollars.

l/ A compter de 1987, les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et les contributions aux organismes des Nations Unies ne sont plus comptées dans cette ligne. En ce qui concerne les premières, voir l'entrée pour mémoire au bas du tableau; pour les dernières, voir la note f/ ci-dessus. Si ces sommes étaient incluses (comme pour 1986 et les années précédentes), le total serait de 499,5 millions de dollars.

m/ Les chiffres pour 1981-1985 correspondent aux paiements annuels de contributions à l'IDA comptabilisées sur la base des bons déposés. A partir de 1986, ils correspondent aux bons réalisés, qui, d'après l'IDA, donnent une idée plus juste des contributions. Mesuré par les dépôts de bons, le montant pour 1986 s'élèverait à 3 653,9 millions de dollars. En retenant les réalisations de bons pour la période précédente, on obtiendrait, en millions de dollars, les chiffres suivants : 1981, 1 964,7; 1982, 2 159; 1983, 2 698,3; 1984, 2 422,4; 1985, 2 033,6.

n/ Dont 66,7 millions de dollars en 1987 et 81,8 millions en 1988 pour le programme spécial du FIDA en faveur des pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

o/ Y compris les contributions de sources extérieures au HCR, à l'UNRWA, au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et aux fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide d'urgence (dont les programmes spéciaux d'assistance économique) ainsi que les contributions pour les opérations de secours d'urgence au Liban recueillies par l'intermédiaire de l'ONU jusqu'en 1986. Pour les contributions concernant les opérations de secours d'urgence du PAM, voir plus haut la note g/.

/...

(Suite des notes du tableau A.1)

p/ A compter de 1987, les ressources mobilisées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban mais non versées au titre de contributions ne sont plus comptées dans cette ligne. A titre indicatif, le montant de ces ressources signalé comme collecté en 1986 était de 18 millions de dollars.

g/ Les montants signalés, inclus dans les chiffres portés à la ligne 1, sont indiqués ici pour mémoire.

z/ On a signalé à titre indicatif les montants correspondant aux contributions d'"auto-assistance" qui sont compris dans les chiffres figurant à la ligne 8 du tableau.

Tableau A.2

Contributions extra-budgétaires aux activités des institutions spécialisées  
et d'autres organisations, 1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	OIT	FAO	Unesco	OMS	ONUDI	CCI	AIEA	PAM	Autres entités	Total
Allemagne, République fédérale d'	3 771	1 231	4 984	5 123	5 650	987	1 654	9 552	5 274	38 226
Arabie saoudite	-	1 456	41	1 704	1 000	-	-	-	8	4 209
Australie	-	626	52	1 563	1	-	249	2 604	796	5 891
Autriche	707	89	23	114	1 520	-	20	3 389	95	5 957
Belgique	1 692	6 167	973	936	874	285	66	1 003	3 510	15 506
Canada	-	183	90	4 629	2	1 276	22	10 065	781	17 048
Danemark	4 884	9 112	194	11 120	604	1 291	14	4 151	1 185	32 555
Etats-Unis d'Amérique	-	2 743	1 255	16 041	150	-	2 268	3 196	1 022	26 675
Finlande	1 986	2 614	501	4 099	125	1 360	13	151	2 608	13 457
France	154	4 632	936	731	136	217	115	854	1 854	9 629
Italie	2 135	56 311	846	8 265	15 847	373	642	4 847	5 238	94 504
Japon	589	6 199	1 749	8 105	2 155	304	264	42 391	15 491	77 247
Norvège	5 739	4 690	2 861	13 240	493	1 499	-	46	3 965	32 533
Pays-Bas	6 160	25 463	14	10 075	1 381	1 824	20	7 521	7 541	59 999
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	75	120	19 322	1 245	-	454	5 603	157	26 976
Suède	2 824	1 129	1 434	30 358	5	6 791	282	5 724	4 516	53 063
Suisse	2 433	3 317	477	7 103	1 264	3 325	1	1 140	2 451	21 511
Autres pays	136	1 584	1 127	3 639	5 050	337	1 387	17 035	4 059	34 354
Total (pays)	33 210	127 621	17 677	146 167	37 502	19 869	7 471	119 272	60 551	569 340
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	81	18 239	3 171	2 774	215	184	113	11 964	1 414	38 155
Organisations non gouvernementales	317	1 175	4 001	15 058	1 165	-	-	3 596	977	26 289
Total (organisations intergouvernementales/non gouvernementales)	398	19 414	7 172	17 832	1 380	184	113	15 560	2 391	64 444
TOTAL GENERAL	33 608	147 035	24 849	163 999	38 882	20 053	7 584	134 832	62 942	633 784

Sources : DP/1989/60 et PAM.

Tableau A.3

Contributions aux activités extra-budgétaires des institutions spécialisées  
 et d'autres organisations; récapitulation par donateur, 1984-1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1984	1985	1986	1987 <u>a/</u>	1988 <u>a/</u>
Allemagne, République fédérale d'	7 460	11 615	15 820	25 856	38 226
Arabie saoudite	646	2 407	2 159	3 329	4 209
Australie	3 922	2 885	3 945	3 168	5 981
Autriche	808	1 066	1 792	2 367	5 957
Belgique	9 452	7 233	9 671	19 098	15 506
Canada	3 023	4 772	4 279	6 334	17 048
Danemark	25 747	15 253	34 293	32 984	32 555
Etats-Unis d'Amérique	6 591	8 375	16 365	22 119	26 675
Finlande	5 442	6 442	6 611	9 774	13 457
France	2 074	4 111	5 816	16 119	9 629
Italie	36 302	18 745	45 016	48 424	94 504
Japon	5 195	14 133	21 328	64 007	77 247
Norvège	14 701	17 621	22 586	30 404	32 533
Pays-Bas	22 513	25 960	28 753	58 016	59 999
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 807	3 376	5 702	10 534	26 976
Suède	19 943	24 588	25 825	34 294	53 063
Suisse	9 254	8 565	11 154	15 012	21 511
Autres pays	6 841	9 014	16 171	28 439	34 354
<b>Total (pays)</b>	<b>182 721</b>	<b>186 161</b>	<b>277 286</b>	<b>430 278</b>	<b>569 340</b>
Banque mondiale/IDA	37 975	37 667	48 018	<u>b/</u>	<u>b/</u>
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	23 734	20 919	33 876	25 277	38 155
Organisations non gouvernementales	11 882	13 338	6 930	19 834	26 289
<b>Total (organisations intergouvernementales/ non gouvernementales)</b>	<b>73 591</b>	<b>71 924</b>	<b>88 824</b>	<b>45 111</b>	<b>64 444</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>256 312</b>	<b>258 085</b>	<b>366 110</b>	<b>475 389</b>	<b>633 784</b>

Sources : DP/1989/60 et rapports précédents de cette série.

a/ Pour 1987 et 1988, les données comprennent des contributions extra-budgétaires au PAM de 99,3 et 134,8 millions de dollars respectivement.

b/ Voir ligne 8, note 1/, du tableau A.1.

/...

Tableau A.4

Contributions aux activités extra-budgétaires des institutions spécialisées  
 et d'autres organisations; récapitulation par institution, 1984-1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1984	1985	1986	1987	1988
OIT	31 065	27 858	27 703	48 948	33 608
FAO	96 789	72 442	120 133	103 391	147 035
Unesco	22 286	19 806	20 605	18 267	24 849
OMS	78 951	81 406	108 380	87 257	163 999
CCI	10 581	10 327	13 979	16 319	20 053
AIEA	8 125	7 889	7 182	6 861	7 584
ONUDI	-	-	22 653	53 329	38 882
PAM	-	-	-	99 266	134 832
Autres entités	7 223	44 388	45 475	42 751	62 942
<b>Total</b>	<b>255 020</b>	<b>264 116</b>	<b>366 110</b>	<b>475 389</b>	<b>633 784</b>

Sources : DP/1989/60 et rapports précédents de cette série, PAM.

Tableau B.1

Etat récapitulatif des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement  
 des organismes des Nations Unies, 1981-1988

(En millions de dollars des Etats-Unis courants)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<u>Aide publique au développement (APD)</u>								
<u>Dons</u>								
1. Financés par le PNUD <u>a/</u>	731,6	660,6	560,1	532,6	571,8	689,2	692,6 <u>b/</u>	822,7
2. Financés au moyen de fonds gérés par le PNUD	69,9	61,4	64,0	81,0	77,2	94,0	96,4	94,8
3. Financés par le FNUAP	122,5	106,3	105,6	119,9	128,5	101,6	107,0	129,9
4. Financés par l'UNICEF	218,3	213,4	246,2	244,4	278,6	326,0	364,8	399,5
5. Financés par le PAM <u>c/</u>	541,9	593,8	628,8	678,9	778,9	648,0	719,4	878,0
6. Financés sur les budgets ordinaires <u>d/</u>	212,7	198,9	257,8	281,0	297,7	310,5 <u>e/</u>	320,4	271,9
7. Financés par des institutions spécialisées ou d'autres organisations au moyen de fonds extra-budgétaires <u>f/</u>	380,6	410,3	396,7	420,0	412,8	451,1	556,3 <u>g/</u>	712,7
Total partiel (1 à 7)	2 277,5	2 244,7	2 259,2	2 357,8	2 545,8	2 620,4	2 856,9	3 309,5
<u>Prêts à des conditions de faveur</u>								
8. Versés (net) par le FIDA <u>h/</u>	75,2	109,1	149,8	187,7	191,1	208,2	202,3	184,5
9. Versés par l'IDA								
a) Montant brut	1 767,7	1 679,3	1 429,3	2 581,9	2 714,6	3 195,5	3 686,4	3 978,9
b) Montant net	1 722,6	1 611,4	1 348,4	2 491,6	2 600,6	3 053,4	3 531,9	3 810,3
c) Transfert net	1 632,9	1 507,7	1 232,4	2 326,7	2 410,3	2 818,0	3 261,9	3 506,4
Total partiel (8 et 9 c))	1 708,1	1 606,8	1 382,2	2 514,4	2 601,4	3 026,2	3 464,2	3 690,9
<u>Autres apports multilatéraux publics (non APD)</u>								
<u>Prêts aux conditions du marché</u>								
10. Versés par la Banque mondiale								
a) Montant brut	5 487,0	6 835,3	7 777,6	8 727,3	8 350,9	10 090,4	11 165,7	12 064,0
b) Montant net	3 879,0	4 935,8	5 543,6	5 953,0	5 080,3	5 403,9	4 169,2	2 471,2
c) Transfert net	1 830,5	2 634,3	2 835,5	2 797,1	1 496,9	194,1	(2 203,3)	(4 580,3)
11. Versés par la SFI								
a) Montant brut	644,9	387,6	365,0	377,7	368,7	560,6	693,5	819,3
b) Montant net	509,7	290,6	166,0	126,6	93,8	156,2	212,6	361,3
Total partiel (10 c) et 11 b))	2 340,2	2 924,9	3 001,5	2 923,7	1 590,7	350,3	(1 990,7)	(4 219,0)
TOTAL GENERAL	6 325,8	6 786,4	6 642,9	7 795,9	6 737,6	5 996,9	4 330,4	2 781,4
<u>Pour mémoire</u>								
Activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe financées par des dons <u>i/</u>	647,9	621,3	593,0	627,5	646,4	634,6	642,9 <u>j/</u>	777,7
Coopération technique Banque mondiale/IDA <u>k/</u>	516,8	730,7	873,2	845,8	947,1	1 063,8	1 223,6 <u>l/</u>	1 097,9
Dépenses d'"auto-assistance" <u>m/</u>	58,1	77,4	92,3	102,6	85,4	70,5	58,5	67,0
Services de gestion PNUD/BSP <u>n/</u>	-	-	-	3,7	10,5	29,7	51,2	67,6
Accords de coopération avec les institutions spécialisées <u>o/</u>								

(Voir notes page suivante)

/...

(Notes du tableau B.1)

Source : Voir les tableaux A.1, B.2 et B.3. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques dans le document A/44/324/Add.1-E/1989/106/Add.1 et Corr.1.

a/ Ressources centrales du PNUD, y compris les dépenses financées par les contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts. Jusqu'en 1986, ces chiffres comprenaient aussi les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (7,5 millions de dollars en 1986).

b/ A partir de 1987, ce chiffre ne comprend plus les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (9,5 millions de dollars en 1987). A titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 681,7 millions de dollars.

c/ Y compris des dépenses afférentes à des projets liés à des activités de développement et à des opérations d'urgence. Dans le cas des opérations d'urgence, l'essentiel des dépenses a été financé par la Réserve alimentaire internationale de crise, le reste à l'aide des ressources générales du PAM.

d/ La majeure partie de ces dépenses est financée par l'OMS. Conformément à la résolution 29.48 de l'Assemblée mondiale de la santé (mai 1976), les allocations imputées sur le budget-programme ordinaire au titre de la coopération technique et de la fourniture de services aux Etats membres de l'OMS devaient atteindre au moins 60 % en valeur réelle. Les données concernant l'OMS comprennent également les dépenses au titre des services d'appui.

e/ Les chiffres qui ont servi à établir le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1 ont été révisés.

f/ Dépenses financées au moyen de fonds non précisés par ailleurs dans le tableau. La ligne 7 n'est pas directement comparable à la ligne 8 du tableau A.1, car elle comprend des dépenses financées au moyen de fonds et programmes des Nations Unies énumérés à la ligne 5 du tableau A.1. Ces chiffres comprennent aussi les dépenses financées par les contributions d'auto-assistance des gouvernements (70,5 millions de dollars en 1987).

g/ Y compris les dépenses extra-budgétaires du PAM, de 72 millions de dollars en 1987 et de 158,7 millions en 1988.

h/ Y compris quelques dons, d'un montant de 8,2 millions de dollars en 1987 et de 7,3 millions en 1988.

/...

---

(Suite des notes du tableau B.1)

i/ Dépenses financées par le HCR, l'UNRWA, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours d'urgence (y compris pour les programmes spéciaux d'assistance économique). Jusqu'en 1986 inclusivement, ces chiffres comprennent les montants mobilisés par l'intermédiaire de l'ONU pour les secours d'urgence au Liban. Pour les dépenses concernant les opérations d'urgence du PAM, voir la note c/.

j/ A partir de 1987, les ressources mobilisées mais non dépensées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban ne figurent plus sur cette ligne. À titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 18 millions de dollars.

k/ Montants bruts versés au titre des activités de formation et des services de consultants sous forme de prêts de la Banque mondiale et de crédits de l'IDA aux emprunteurs s'adressant à la Banque mondiale.

l/ Le chiffre donné précédemment était une faute d'impression.

m/ Les montants des dépenses financées par les contributions d'"auto-assistance" des gouvernements, qui sont compris dans les chiffres de la ligne 7 du tableau, figurent ici à titre indicatif.

n/ Services engagés par les gouvernements bénéficiant de prêts accordés par des banques internationales de développement ou de dons de donateurs bilatéraux. Voir DP/1989/75, par. 21 et tableau 4.

o/ Chiffres non disponibles.

Tableau B.2

Dépenses sous forme de dons consacrées par les organismes des Nations Unies et d'autres institutions  
à des activités de développement en 1988, par organisme ou organisation

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budget ordinaire	Fonds extra- budgétaires
ONU								
Département de la coopération technique pour le développement	145 179	93 990	3 363	21 003	-	-	7 259	19 564
CEA	14 560	6 546	320	3 243	-	-	1 213	3 238
CEE	604	308	-	296	-	-	-	-
CEPALC	9 929	1 909	25	1 818	-	-	681	5 496
CESAP	16 749	6 691	160	1 417	-	-	1 129	7 352
CESAO	2 002	201	22	609	-	-	1 105	65
HCR	18 204	16 050	614	-	-	-	781	759
CNUCED	11 790	8 881	850	-	-	-	621	1 438
Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	1 070	-	-	-	-	-	-	1 670
PNUE	19	-	-	19	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>220 706</b>	<b>134 576</b>	<b>5 354</b>	<b>28 405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 789</b>	<b>39 582</b>
FAO	342 601	154 961	7 594	2 332	-	-	26 904	150 810
AIEA	37 461	2 943	-	-	-	-	26 810	7 708
OACI	46 408	37 500	438	-	-	-	-	8 470
OIT	116 606	57 331	1 738	7 623	-	-	11 643	38 271
OMI	13 714	5 207	65	-	-	-	394	8 048
CCI	28 232	12 477	20	-	-	-	-	15 735
UIT	31 338	22 190	-	-	-	-	597	8 551
OMS	417 266	20 232	293	21 757	-	-	179 251	195 733
OMPI	8 165	3 062	183	-	-	-	2 789	2 231
OMM	23 699	13 169	-	-	-	-	588	9 942
OMT	1 519	1 519	-	-	-	-	-	-
Banque mondiale	61 400	56 318	5 082	-	-	-	-	-
PAM	1 036 648	-	-	-	-	877 964	-	158 684
PNUD a/	140 131	89 014	50 003	1 114	-	-	-	-
Unesco	76 726	30 732	22	7 631	-	-	6 656	31 685
FNUAP	28 579	-	15	28 564	-	-	-	-
UNICEF	402 770	-	3 103	148	399 519	-	-	-
ONUDI	117 169	76 676	1 009	2	-	-	2 513	36 969
UPU	3 484	2 164	-	-	-	-	937	383
Autres entités b/	27 209	7 966	970	18 273	-	-	-	-
Gouvernements	127 658	94 677	18 886	14 095	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 309 489</b>	<b>822 714</b>	<b>94 775</b>	<b>129 944</b>	<b>399 519</b>	<b>877 964 c/</b>	<b>271 871</b>	<b>712 702</b>

Source : DP/1989/60, annexe, tableau 1.

Note générale : Le tableau du PNUD utilisé comme source principale a été établi à partir de chiffres provisoires pour l'année. Les données peuvent varier par rapport à celles d'un autre organisme : le PAM, par exemple, a fait état de dépenses extra-budgétaires de 158,7 millions de dollars au total.

a/ Y compris le BSP, les VNU, le FANUERN, le SFNUSTD et le RNUS.

b/ Y compris les ONG (surtout pour le FNUAP), la BAFD, la BASD et le FADES.

c/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

Tableau B.3

Dépenses sous forme de dons consacrées à des activités de développement, par secteur, 1988  
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

Catégorie de programmes selon la classification du CAC	Pourcentage du total	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budgets ordinaires	Fonds extra-budgétaires
01 Affaires politiques	-	6 944	247	-	-	-	-	3	6 694
02 Politiques, planification et questions générales de développement	7	217 010	129 248	7 270	-	46 946	-	10 062	23 484
03 Ressources naturelles	5	167 717	99 878	27 568	-	634	-	8 579	31 058
04 Agriculture, sylviculture et pêche	21	711 113	179 352	16 626	-	7 146	372 915	23 317	111 777
05 Industrie	5	158 664	102 263	3 064	-	-	5 068	8 236	40 033
06 Transports et communications	5	166 978	97 409	13 456	-	-	22 265	2 679	31 169
07 Commerce international et financement du développement	1	45 151	18 007	1 488	-	-	-	944	24 712
08 Population	4	136 995	905	349	129 944	71	-	750	4 976
09 Etablissements humains	1	32 480	16 125	2 269	-	249	11 904	781	1 152
10 Santé	26	869 630	33 649	7 480	-	241 571	198 187	187 784	200 959
11 Education	3	105 969	37 104	1 711	-	30 559	22 364	1 900	12 288
12 Emploi	3	84 734	39 573	1 048	-	7 628	-	9 393	27 092
13 Aide humanitaire et secours	13	424 123	5 972	2 462	-	29 867	241 966	99	143 757
14 Conditions et justice sociales	2	49 756	10 373	4 105	-	27 186	-	2 457	5 635
15 Culture	1	27 287	5 221	1 398	-	7 662	-	2 805	10 201
16 Science et technique	2	81 088	47 388	4 417	-	-	-	10 943	18 340
17 Divers	1	23 830	-	64	-	-	3 295	1 096	19 375
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 309 489</b>	<b>822 714</b>	<b>94 775</b>	<b>129 944</b>	<b>399 519</b>	<b>877 964</b>	<b>a/ 271 871</b>	<b>712 702</b> b/

Source : DP/1989/60 (tableau 3); états financiers provisoires de l'UNICEF pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1988 et PAM.

a/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

b/ Y compris 66 999 000 dollars de dépenses financées par les fonds d'"auto-assistance" des gouvernements et 158 684 000 dollars de dépenses extra-budgétaires du PAM.

## APPENDICE II

### Rapport statistique annuel sur les achats des organisations en 1988

#### Cadre de référence

1. Comme le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale l'avait demandé, le Groupe des services d'achats interorganisations a établi en 1984 un rapport statistique sur les achats effectués par les organisations aux fins de leurs activités opérationnelles pour 1982-1983. Dans sa résolution 39/220 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de présenter régulièrement des rapports sur la question et elle a encouragé les organisations à collaborer à cette fin avec le Groupe.

#### Travaux préparatoires

2. Conformément aux instructions que lui avait données le Directeur général au début de janvier 1985 concernant la nécessité de recueillir des statistiques sur les pays d'origine, le Groupe des services d'achats interorganisations a envoyé à toutes les organisations participantes une lettre contenant des indications détaillées pour la préparation du rapport sur les achats effectués en 1984 et décrivant les méthodes à suivre pour obtenir à l'avenir des données plus précises. Ces méthodes servent depuis lors à l'établissement du rapport annuel.

3. Pour établir le rapport de l'année en cours, le Groupe a écrit le 8 décembre 1988 à toutes les organisations pour leur demander de communiquer, sur les formulaires types, et si possible sur les disquettes d'ordinateur qu'il leur avait fournies, des statistiques sur leurs achats ventilées par pays fournisseur et par pays d'origine et, pour les contrats de sous-traitance, par pays du siège social.

#### Observations générales

4. Par souci de cohérence et d'exactitude dans la comparaison des statistiques avec celles des années antérieures, les principaux tableaux du rapport de l'année en cours continuent à présenter les statistiques reçues des 25 organisations ayant fourni précédemment des données.

5. Les 25 organisations participantes ont toutes fourni les statistiques demandées, sauf la CESAP, qui avait indiqué l'année passée un montant total d'achats de 1 847 200 dollars (dont 25,31 % dans des pays en développement) et qui n'a pas été en mesure de répondre. L'absence de ses données n'a pas eu d'importance statistique dans l'élaboration et l'analyse de ces statistiques.

6. Par ailleurs, le PNUE et le CCI ont pour la première fois communiqué des données. Les chiffres correspondants figurent en regard des montants totaux et des pourcentages d'achats. Le Groupe invite ces organisations et toutes les autres à continuer à fournir des statistiques.

7. Plusieurs organisations n'ont pas respecté la date limite du 31 mars, ce qui a compliqué et ralenti l'établissement du présent rapport.

Qualité des statistiques communiquées par les organisations

8. Il n'a pas été possible, cette année encore, de présenter séparément des statistiques complètes par pays fournisseur et par pays d'origine, étant donné que huit entités (Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat de l'ONU, la CEA, l'UNRWA, la FAO, l'Unesco, l'OACI, l'OMPI et l'UNICEF) n'ont pas été en mesure de communiquer des informations sur les pays d'origine.

9. Les achats de ces entités représentent 57,2 % de la totalité des achats de matériel. L'OACI et l'Unesco ont déclaré que les statistiques demandées seraient disponibles l'année suivante; la FAO et l'UNICEF ont fait savoir que ces statistiques n'étaient pas disponibles, tandis que les autres entités n'ont simplement rien indiqué.

10. La CESAO, l'AIEA, l'OIT, l'OMI et le FNUAP ont communiqué les informations demandées sur les disquettes fournies.

11. L'OMS et l'UIT ont retourné les tableaux imprimés fournis, mais en en modifiant la présentation. La CEPALC, la CEA, l'UNRWA, l'OPS et l'ONUDI ont présenté leurs statistiques de façon non uniforme.

12. Les autres organisations ont fourni des statistiques sur les formulaires imprimés fournis.

Comparaison entre les achats effectués en 1987 et en 1988

13. Le montant total des achats est passé de 775 916 200 dollars en 1987 à 915 973 400 dollars en 1988, soit une augmentation de 140 057 200 dollars (18,05 %). Le montant total des achats de matériel est passé de 636 042 900 dollars en 1987 à 779 087 500 dollars en 1988, soit une augmentation de 143 044 600 dollars (22,49 %). Le montant total des contrats de sous-traitance au titre des services spécialisés est tombé de 140 057 500 dollars en 1987 à 136 885 900 dollars en 1988, soit une diminution de 3 171 600 dollars (2,26 %).

Achats dans les pays en développement

14. Si l'on inclut les fonds d'affectation spéciale, le montant total des achats effectués dans des pays en développement, sur la base des statistiques par pays fournisseur, est passé de 173 791 100 dollars (22,39 %, du montant total des achats) à 203 934 000 dollars (22,27 %), soit une augmentation de 30 142 900 dollars (17,34 %) par rapport aux chiffres exprimés en dollars de 1987, le chiffre en pourcentage étant à peu près identique à celui de 1987. Si l'on exclut les fonds d'affectation spéciale (voir note ci-après), le montant des achats réalisés dans les pays en développement a augmenté, atteignant maintenant 23,34 % du montant total des achats.

15. Seize organisations (CEPALC, CESAO, CNUEH, ONUDI, OIT, OMS, OPS, HCR, UPU, UIT, OMM, OMI, AIEA, PNUD/BSP, FNUAP et OMT), qui ensemble ont effectué 42,8 % de tous les achats, ont communiqué au Groupe la ventilation de leurs achats par pays fournisseur et par pays d'origine. L'analyse de ces données montre que les articles fabriqués localement ont représenté 77,44 % des achats effectués dans les pays en développement.

16. Etant donné que le nombre des organisations qui fournissent des statistiques varie d'année en année, il n'est pas possible de procéder à une véritable comparaison avec les chiffres des années antérieures (87,66 % en 1987 et 74 % en 1986). Même si ces pourcentages élevés sont encourageants, il ne sera pas possible d'en dégager des conclusions valables tant que toutes les organisations n'auront pas fourni des séries de données complètes.

Achats effectués dans d'importants pays donateurs sous-utilisés

Pays	1986	1987	Variation en pourcentage	1988	Variation en pourcentage
(En dollars des Etats-Unis)					
Canada	17 501 000	12 319 900	-29,6	17 326 000	+40,64
Danemark	17 609 000	22 237 400	+26,3	23 436 000	+5,39
Finlande	3 908 500	5 185 100	+32,7	6 752 000	+30,22
Norvège	6 768 500	7 313 900	+8,1	8 135 300	+11,23
Pays-Bas	28 971 200	19 348 000	-33,2	27 071 200	+39,92
Suède	21 125 700	17 150 600	-18,8	23 093 500	+34,65
Total	95 883 900	83 554 900	-12,9	105 814 600	+26,64

17. Le chiffre de 105 814 600 dollars représente 11,61 % du total des achats effectués par les organisations pour leurs activités opérationnelles.

18. Il faudrait probablement, pour chacun des pays concernés, examiner la tendance sur une période plus longue - cinq ans par exemple - pour pouvoir en tirer des conclusions valables, car il suffit parfois d'un seul gros contrat pour provoquer une variation sensible d'une année sur l'autre.

Projets financés par le PNUD et exécutés par les gouvernements

19. Sur les 112 bureaux extérieurs du PNUD qui avaient été contactés, 107 ont communiqué au Groupe les chiffres par pays fournisseur de leurs achats de biens et de services spécialisés au titre des projets exécutés par les gouvernements en 1988.

20. Aucune réponse n'a été reçue des pays suivants : Bénin, Botswana, Népal, Sao Tomé-et-Principe et du Sénégal. Les totaux qui se dégagent des données communiquées par les 107 bureaux extérieurs en question sont les suivants :

	Montant en dollars E.-U.	Pourcentage
Pays développés	23 205 277	68,62
Pays en développement	10 613 146	31,38
Pays non spécifiés	1 478	-
Total	33 819 901	100,00

21. Ainsi, pour les projets exécutés par les gouvernements, le montant des achats effectués dans les pays en développement, par pays fournisseur, s'est élevé à 10 613 146 dollars (31,38 %). On n'a toutefois pas pu obtenir une ventilation par pays d'origine.

Fonds d'affectation spéciale

22. Plusieurs organisations ont ventilé certaines dépenses sous la rubrique Fonds d'affectation spéciale. Le Groupe a essayé d'obtenir des informations sur la nature de ces fonds, mais la plupart des organisations n'ont pas pu fournir d'explications précises; on a alors jugé bon de procéder à deux analyses distinctes, l'une incluant les fonds d'affectation spéciale et l'autre non, jusqu'à ce que des données précises puissent être fournies.

23. Par définition, les fonds d'affectation spéciale sont soit créés à des fins particulières soit liés au pays donateur ou au pays bénéficiaire. Ces fonds ne sont pas inclus dans le corps du présent rapport, qui traite des achats effectués dans des pays en développement et financés à l'aide de fonds librement utilisables. Toutefois, on a présenté les chiffres indiqués ci-après en incluant et en excluant les dépenses imputées sur des fonds d'affectation spéciale, ce qui devrait faciliter la comparaison dans les années à venir.

	Pays développés	Pays en développement	Pays non spécifiés	Total
(En dollars des Etats-Unis)				
<u>Fonds d'affectation spéciale inclus</u>				
Matériel	602 224 100	163 754 900	13 108 500	779 087 500
Pourcentage	77,30	21,02	1,68	100,00
Contrats de sous-traitance	96 256 500	40 179 000	450 300	136 885 900
Pourcentage	70,32	29,35	0,33	100,00
Total	698 480 600	203 934 000	13 558 800	915 793 400
Pourcentage	76,26	22,27	1,48	100,00
<u>Fonds d'affectation spéciale exclus</u>				
Matériel	497 581 100	142 277 900	12 455 800	652 314 800
Pourcentage	76,28	21,81	1,91	100,00
Contrats de sous-traitance	70 976 200	34 737 200	388 300	106 101 700
Pourcentage	66,89	32,74	0,37	100,00
Total	568 557 300	177 015 100	12 844 100	758 416 500
Pourcentage	75,00	23,34	1,69	100,00

24. A l'avenir, on encouragera les organisations à fournir des explications sur les fonds d'affectation spéciale inclus dans le présent rapport, de façon à éliminer tout arrangement lié qui pourrait fausser l'analyse statistique des fonds librement utilisables.

Montant total des achats effectués par toutes les organisations  
 ayant fourni des données, y compris les projets financés par le  
 PNUD et exécutés par les gouvernements

	Pays développés	Pays en développement	<u>Pays non</u> spécifiés	Total
(En dollars des Etats-Unis)				
26 organisations	698 480 600	203 934 000	13 558 800	915 973 400
Pourcentage	76,26	22,27	1,48	100,00
Projets exécutés par les gouvernements	23 205 277	10 613 146	1 478	33 819 901
Pourcentage	68,82	31,38	-	100,00
Totaux	721 685 877	214 547 146	13 560 278	949 793 301
Pourcentage	75,98	22,59	1,43	100,00

Conclusions

25. Certaines tendances encourageantes se dégagent du présent rapport.
26. De 1987 à 1988, le montant total (exprimé en dollars) des achats effectués dans les pays en développement a augmenté de 30 143 000 dollars (17,34 %), encore que la part qu'il représente dans l'ensemble des achats soit demeurée inchangée. Si, pour les raisons indiquées ci-dessus, on exclut les fonds d'affectation spéciale, le montant des achats effectués dans les pays en développement est passé à 23,34 % du total; il sera utile pour les années à venir de partir de ce chiffre pour procéder à des comparaisons.
27. Si on inclut les statistiques correspondant aux projets financés par le PNUD et exécutés par les gouvernements, le montant total des achats s'établit à 949 793 301 dollars et le montant des achats effectués dans les pays en développement à 214 547 146 dollars (22,59 %).
28. Le montant total des achats a augmenté dans chacun des importants pays donateurs sous-utilisés, pour s'établir à 105 814 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 22 259 700 dollars (26,64 %) et 11,64 % du montant total des achats effectués par les organisations.
29. Il faut espérer que ces tendances se confirmeront en 1989.
30. Bien que les statistiques fournies pour 1988 soient de meilleure qualité que celles pour 1987, plusieurs organisations doivent encore faire un réel effort pour fournir des données plus exactes en temps voulu et pour les présenter sous une forme normalisée en utilisant soit les formulaires imprimés soit les disquettes qu'on leur envoie.

31. Comme le Groupe des services d'achats interorganisations l'a déjà souligné les années précédentes, l'établissement de ces statistiques doit absolument faire partie intégrante des méthodes d'achat suivies par chaque organisation. On disposera alors automatiquement de données ventilées par pays fournisseur et par pays d'origine.

Montant total des achats, par organisation  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Organisation	1986		1987		1988			Non spécifié %
	Total	Total	Total	Matériel	Sous-traitance	Total	Pays industrialisés %	
DCTD (ONU)	50 446,8	36 272,5	31 458,0	6 945,0	38 403,0	65,86	32,00	2,14
CEA		1 079,9	819,5	0,0	819,5	86,13	13,87	
CEPALC	350,8	528,5	276,7	562,8	839,5	16,19	83,81	
CESAO	596,4	68,4	48,2	0,0	48,2	66,80	33,20	
CESAP	580,3	1 847,2		0,0	0,0			
UNRWA	27 604,9	44 899,6	55 113,3	0,0	55 113,3	61,34	17,88	20,78
CNUEH	7 053,2	6 070,0	4 871,9	5 093,9	9 965,8	37,60	59,97	2,43
ONUDI	29 293,0	38 244,9	36 278,2	12 380,8	48 659,0	84,19	15,81	
OIT	37 004,1	23 853,6	40 631,2	7 266,0	47 897,2	74,99	25,00	0,01
FAO	83 962,8	84 556,4	77 500,6	43 345,8	120 846,4	88,67	11,33	
Unesco	8 953,7	19 678,0	14 669,0	4 159,0	18 828,0	61,67	38,27	0,06
OACI	15 661,9	8 054,0	15 241,6	2 989,0	18 230,6	74,60	25,33	0,07
OMS	53 208,9	72 804,1	64 134,3	0,0	64 134,3	84,78	15,22	
OPS	32 815,7	27 485,3	32 258,8	1 005,3	33 264,1	73,09	26,91	
HCR	26 629,5	35 063,1	61 721,7	2 159,7	63 881,4	75,48	24,52	
UPU	627,2	831,9	491,3	0,0	491,3	35,66	64,34	
UIT	6 126,9	8 513,0	4 870,0	0,0	4 870,0	99,60	0,39	
OMM	6 133,4	4 138,0	8 070,1	594,7	8 664,8	78,04	21,96	
OMI	1 174,3	839,9	1 629,2	0,0	1 629,2	86,34	13,66	
OMPI	347,9	322,5	603,0	80,0	683,0	21,11	78,89	
AIEA	18 791,5	23 485,1	16 102,9	777,5	16 880,4	90,52	7,77	1,71
PNUD/BSP	89 798,9	102 236,0	39 825,2	47 618,7	87 443,9	72,30	27,44	0,36
FNUPAP	14 573,5	22 190,5	20 747,6	0,0	20 747,6	93,12	6,88	
UNICEF	203 660,1	212 710,5	248 434,6	0,0	248 434,6	74,15	25,77	0,08
OMT		327,6	119,4	245,2	364,6	51,70	48,30	
CCI			1 833,7	822,9	2 656,6	55,19	44,81	9,26
PNUE			1 337,6	839,6	2 177,2	76,30	14,44	
<b>Total</b>	<b>715 395,7</b>	<b>776 100,5</b>	<b>779 087,5</b>	<b>136 885,9</b>	<b>915 973,4</b>	<b>76,26</b>	<b>22,27</b>	<b>1,48</b>

/...

Montant total des achats, par pays fournisseur et pays du siège social

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Pays	1987				1988			
	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)
Afghanistan	305,2	7,0	312,2	0,03	508,7	15,0	523,7	0,06
Afrique du Sud	191,3		191,3	0,02	0,4		0,4	0,00
Albanie					8,0	59,0	67,0	0,01
Algérie	3,9	40,9	44,8	0,00	2,9	7,0	9,9	0,00
Allemagne, République fédérale d'	53 676,9	1 407,9	55 084,8	7,10	62 097,6	1 464,8	63 562,4	6,98
Angola	100,0		100,0	0,01	137,9	298,5	436,4	0,05
Antigua-et-Barbuda		1,0	1,0					
Arabie saoudite	452,0	2 107,8	2 559,8	0,33	473,5	16,0	489,5	0,05
Argentine	596,8	397,8	994,6	0,13	1 756,3	676,3	2 432,6	0,27
Australie	1 826,1	2 222,3	4 048,4	0,52	2 361,2	2 179,4	4 540,6	0,50
Autriche	11 637,4	1 065,4	12 702,8	1,64	14 447,1	470,4	14 917,5	1,64
Bahamas								
Bahreïn	8,0		8,0	0,00	28,7		28,7	0,00
Bangladesh	7 932,6	921,0	8 853,6	1,14	10 696,2	1 598,3	12 294,5	1,35
Barbade	221,9	30,8	252,7	0,03	204,4	103,6	308,0	0,03
Belgique	19 288,6	2 043,0	21 331,6	2,75	19 160,3	917,1	20 077,4	2,20
Belize	24,0		24,0	0,00	70,4		70,4	0,01
Bénin	489,3	277,1	766,4	0,10	489,7	40,0	529,7	0,06
Bhoutan	662,0	4,0	666,0	0,09	21,0	42,3	63,3	0,01
Bolivie	953,4	96,1	1 049,5	0,14	1 404,9	298,1	1 703,0	0,19
Botswana	335,1		335,1	0,04	892,3		892,3	0,10
Bésil	5 006,6	402,9	5 409,5	0,70	3 669,5	312,3	3 981,8	0,44
Brunéi Darussalam					8,0		8,0	0,00
Bulgarie	61,6		61,6	0,01	453,3	38,0	491,3	0,05
Burkina Faso	1 491,8	74,3	1 566,1	0,20	947,2	211,7	1 158,9	0,13
Burundi	339,7	51,4	391,1	0,04	538,7	212,5	751,2	0,08
Canada	10 006,9	2 312,9	12 319,8	1,59	14 688,7	2 637,9	17 326,6	1,90
Cap-Vert	316,6	61,9	378,5	0,05	344,3	408,4	752,7	0,08
Chili	520,6	441,9	962,5	0,12	283,6	832,4	1 116,0	0,12
Chine	3 626,3	332,7	3 959,0	0,51	3 605,1	515,5	4 120,6	0,45
Chypre	502,7		502,7	0,06	384,2	3,0	387,2	0,04
Colombie	347,5	307,6	655,1	0,07	620,0	2 805,8	3 425,8	0,38
Comores	121,4		121,4	0,02	168,4		168,4	0,02
Congo	735,9	27,6	763,5	0,10	1 385,8	16,0	1 403,8	0,15
Costa Rica	125,2	445,7	570,9	0,06	848,9	549,5	1 398,4	0,15
Côte d'Ivoire	576,9	908,7	1 485,6	0,19	378,8	34,6	413,4	0,05
Cuba	158,0	55,5	213,5	0,03	183,8	75,0	258,8	0,03
Danemark	19 382,8	2 854,5	22 237,3	2,87	22 421,4	1 014,6	23 436,0	2,57
Djibouti	537,6	78,1	615,7	0,08	802,3	63,0	865,3	0,09
Dominique	5,0	1,0	6,0	0,00	25,2		25,2	0,00
Egypte	648,6	60,1	708,8	0,09	1 157,9	600,3	1 758,2	0,19
El Salvador	356,6	6 620,6	6 977,2	0,90	1 088,1	551,9	1 640,0	0,18
Emirats arabes unis	99,9		99,9	0,01	249,5	50,0	299,5	0,03
Equateur	384,4	78,3	462,7	0,06	627,5	19,1	646,6	0,07
Espagne	2 836,6	8,2	2 844,8	0,37	1 254,4	96,1	1 350,5	0,15
Etats-Unis d'Amérique	75 564,4	3 910,1	79 474,5	10,24	85 748,8	17 181,8	102 930,6	11,30
Ethiopie	1 448,3	153,5	1 601,8	0,21	1 195,1	59,8	1 254,9	0,74
Fidji	238,7	232,0	470,7	0,06	339,6	62,0	401,6	0,04
Finlande	3 350,4	1 834,7	5 185,1	0,67	6 606,0	146,0	6 752,0	0,74
France	36 617,0	4 455,1	41 072,1	5,29	44 684,9	4 255,0	48 939,9	5,37
Gabon	100,3		100,3	0,01	133,1		133,1	0,01
Gambie	124,4		124,4	0,02	178,6	27,0	205,6	0,02
Ghana	213,4	61,2	274,6	0,04	469,6	187,1	656,7	0,07
Grèce	599,2	1,5	600,7	0,08	167,3	4,0	171,3	0,02
Grenade	2,5	1,0	3,5	0,00				

/...

Pays	1987				1988			
	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)
Guatemala	1 466,5	689,4	2 155,9	0,28	1 614,3	528,2	2 142,5	0,24
Guinée	422,7	28,0	450,7	0,06	675,3	262,4	937,7	0,10
Guinée-Bissau	271,1	36,5	307,6	0,03	413,5	422,7	836,2	0,09
Guinée équatoriale	89,3	1,7	91,0	0,01	215,5	21,0	236,5	0,03
Guyana	60,7	34,0	94,7	0,01	109,0	121,0	230,0	0,03
Haïti	327,2	79,4	406,6	0,04	590,0	119,9	709,9	0,08
Honduras	390,3	45,0	435,3	0,06	430,9	21,0	451,9	0,05
Hongrie	2 823,1	826,9	3 650,0	0,47	3 131,1	179,1	3 310,2	0,36
Iles Cook	1,2		1,2	0,00				
Iles Salomon	13,8	12,0	25,8	0,00	79,3		79,3	0,01
Inde	12 659,7	162,4	12 822,1	1,65	20 247,6	6 283,4	26 531,0	2,91
Indonésie	3 692,3	459,3	4 151,6	0,54	3 494,4	1 560,9	5 055,3	0,55
Iran (République islamique d')					62,4		62,4	0,01
Iraq	74,8	11,0	85,8	0,01	3 174,0		3 174,0	0,35
Irlande	254,8		254,8	0,03	2 997,0	530,3	3 527,5	0,39
Islande	14,8		14,8	0,00		101,2	101,2	0,01
Israël	3 478,6	255,1	3 733,7	0,48	3 859,4		3 859,4	0,42
Italie	42 700,8	56 922,5	99 623,3	12,84	46 536,8	43 479,7	90 016,5	9,88
Jamahiriya arabe libyenne	0,7	10,0	10,7	0,00	795,4	14,0	809,4	0,09
Jamaïque	107,4	109,8	217,2	0,02	63,4	111,4	174,8	0,02
Japon	72 120,0	1 019,3	73 139,3	9,42	97 225,3	2 342,6	99 567,9	10,93
Jordanie	2 049,4	25,7	2 075,1	0,27	3 004,6	29,0	3 033,6	0,33
Kenya	3 827,6	6 239,6	10 067,2	1,30	4 113,3	6 592,8	10 706,1	1,18
Koweït	28,2		28,2	0,00	34,0		34,0	0,00
Lesotho	230,7	5,4	236,1	0,03	347,6	33,0	380,6	0,04
Liban	2 017,5	438,0	2 455,5	0,32	2 240,6	28,0	2 268,6	0,25
Libéria	81,6		81,6	0,01	284,8	25,0	309,8	0,03
Luxembourg	882,1	97,0	979,1	0,13	2 043,5	884,1	2 927,6	0,32
Madagascar	342,0	193,0	535,0	0,07	507,0	104,1	611,1	0,07
Malaisie	685,2		685,2	0,09	733,3	1 123,9	1 857,2	0,20
Malawi	1 164,0		1 164,0	0,15	685,0	46,9	731,9	0,08
Maldives	100,8		100,8	0,01	85,2	238,0	323,2	0,04
Mali	1 851,4	576,4	2 427,8	0,31	2 234,7	270,8	2 505,5	0,27
Malte	71,0		71,0	0,01	41,2	75,0	116,2	0,01
Maroc	206,4	100,6	307,0	0,03	429,5	138,2	567,7	0,06
Maurice	134,6	45,9	180,5	0,02	161,1	188,8	349,9	0,04
Mauritanie	496,9	111,5	608,4	0,08	382,7	29,6	412,3	0,05
Mexique	918,3	3 160,1	4 078,4	0,53	936,1	335,2	1 271,3	0,14
Mongolie	22,4		22,4	0,00	55,1	8,0	63,1	0,01
Montserrat	69,8		69,8	0,01				
Mozambique	600,0	150,0	750,0	0,10	1 181,1	35,0	1 216,1	0,13
Myanmar	227,6		227,6	0,02	290,7	2,0	292,7	0,03
Namibie		166,6	166,6	0,02				
Népal	2 092,2	1 240,3	3 332,5	0,43	1 479,3	472,5	1 951,8	0,21
Nicaragua	295,9		295,9	0,04	2 296,3	34,0	2 330,3	0,26
Niger	2 024,1	229,4	2 253,5	0,29	1 514,6	270,8	1 785,4	0,20
Nigéria	226,6	184,4	411,0	0,05	838,5	1 724,6	2 563,1	0,28
Norvège	6 073,8	1 240,2	7 314,0	0,94	7 754,4	380,9	8 135,3	0,89
Nouvelle-Zélande	275,4	1 706,3	1 981,7	0,26	463,8	24,0	487,8	0,05
Oman	11,5		11,5	0,00	67,4		67,4	0,01
Ouganda	693,2		693,2	0,09	856,4	166,0	1 022,4	0,11
Pakistan	6 710,3	489,5	7 199,8	0,93	11 856,8	115,1	11 971,9	1,31
Panama	452,3	128,0	580,3	0,06	322,0	2,0	324,0	0,04
Papouasie-Nouvelle-Guinée	132,4	48,9	181,3	0,02	149,4	80,0	229,4	0,03
Paraguay	112,7	105,2	218,0	0,02	219,2	64,0	283,2	0,03
Pays-Bas	18 227,3	1 120,7	19 348,0	2,49	25 291,7	1 779,5	27 071,2	2,97
Pérou	669,3	231,0	900,3	0,12	808,7	300,0	1 108,7	0,12
Philippines	2 946,8	1 029,7	3 976,5	0,51	2 026,0	544,4	2 570,4	0,28
Pologne	761,0	424,1	1 185,1	0,15	815,7	36,7	852,4	0,09
Portugal	435,5	67,4	502,9	0,06	1 847,5	145,5	1 993,0	0,22

Pays	1987				1988			
	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)
Qatar	46,7		46,7	0,01	36,9		36,9	0,00
République arabe syrienne	693,3	25,3	718,6	0,09	424,8	41,0	465,8	0,05
République centrafricaine	566,6	282,1	848,7	0,11	682,0	27,4	709,4	0,08
République démocratique allemande	1 232,0		1 232,0	0,16	1 435,7	2 986,8	4 422,5	0,49
République démocratique populaire lao	570,5	60,2	630,7	0,08	698,2	24,0	922,2	0,10
République dominicaine	115,5	4,0	119,5	0,02	214,4	2,7	217,1	0,02
République-Unie du Cameroun	614,0		614,0	0,08	922,5		922,5	0,10
République-Unie de Tanzanie	1 038,9	99,8	1 138,7	0,13	680,0	70,6	750,6	0,08
Roumanie	136,5	30,7	167,2	0,02	163,4		163,4	0,02
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	49 723,7	4 514,5	54 238,2	6,99	71 084,4	6 107,9	77 192,3	8,47
Rwanda	482,6		482,6	0,05	511,6	5,0	516,6	0,06
Sainte-Lucie	2,3	3,0	5,3	0,00	18,0	5,0	23,0	0,00
Saint-Vincent-et-Grenadines	8,8		8,8	0,00	8,0	8,0	8,0	0,00
Samoa	147,8	4,2	151,9	0,02	52,8		52,8	0,01
Sao Tomé-et-Principe	30,5		30,5	0,00	70,0		70,0	0,01
Sénégal	4 084,6	579,9	4 664,5	0,60	2 194,8	334,8	2 529,6	0,28
Seychelles	11,4	65,0	76,4	0,01	91,9		91,9	0,01
Sierra Leone	372,0	54,3	426,4	0,05	499,9	82,9	582,8	0,06
Singapour	4 327,5	49,1	4 376,6	0,56	4 386,4	548,7	4 935,1	0,54
Somalie	750,7	856,2	1 606,9	0,21	143,2	29,8	173,0	0,02
Soudan	1 107,6	9 089,0	10 196,6	1,31	1 038,9	75,0	1 113,9	0,12
Sri Lanka	1 107,6	357,5	1 465,1	0,23	1 561,5	187,8	1 749,3	0,19
Suède	16 239,7	910,9	17 150,6	2,21	20 261,1	2 832,4	23 093,5	2,53
Suriname		3,1	3,1	0,00	6,0	16,0	22,0	0,00
Swaziland	508,4		508,4	0,07	1 215,0		1 215,0	0,13
Tchad	1 452,3	178,1	1 630,4	0,21	1 222,3	376,9	1 599,2	0,18
Tchécoslovaquie	400,8	217,8	618,6	0,08	779,9	28,0	807,9	0,09
Thaïlande	4 958,0	204,4	5 162,4	0,67	4 749,8	694,6	5 444,4	0,60
Togo	746,4	127,1	873,5	0,11	965,1	30,7	995,8	0,11
Trinité-et-Tobago	91,6	23,2	114,8	0,01	185,3	73,0	258,3	0,03
Tunisie	70,5	28,5	99,0	0,01	69,7	105,1	174,8	0,02
Turquie	591,7	41,0	632,7	0,08	3 619,4	119,0	3 738,4	0,41
Tuvalu	10,2		10,2	0,00	5,0		5,0	0,00
Union des Républiques socialistes soviétiques	5 982,3	206,5	6 188,8	0,80	4 733,3	225,2	4 958,5	0,54
Uruguay	109,1	76,9	186,0	0,02	131,0	56,9	187,9	0,02
Vanuatu	43,0	55,0	98,0	0,01	241,0		241,0	0,03
Venezuela	375,9	271,0	646,9	0,07	554,8	2 105,3	2 660,1	0,29
Viet Nam	473,9	2,0	475,9	0,05	1 946,3	52,0	1 998,3	0,22
Yémen	120,1	14,5	134,7	0,01	148,0	135,7	283,7	0,03
Yémen démocratique	10,1	22,7	32,8	0,00	8,2	42,0	50,2	0,01
Yougoslavie	1 924,0	937,6	2 861,6	0,37	3 174,8	260,0	3 434,8	0,38
Zaire	394,8	42,5	437,3	0,60	692,3	71,0	763,8	0,08
Zambie	296,8	38,8	335,6	0,04	290,1	354,8	644,9	0,07
Zimbabwe	2 279,1	41,8	2 320,9	0,30	3 595,1	39,6	3 634,7	0,40
<b>Total partiel</b>	<b>568 825,8</b>	<b>136 170,8</b>	<b>704 996,5</b>	<b>90,84</b>	<b>710 238,1</b>	<b>131 740,1</b>	<b>841 978,2</b>	<b>92,41</b>
<b>Etats ou régions non membres</b>								
Bermudes		46,6	46,6	0,01				
Hong-kong	8 720,0	31,0	8 751,0	1,13	8 436,3	165,7	8 602,0	0,94
Liechtenstein	10,0		10,0	0,00	5,7		5,7	0,00
République de Corée	2 187,0	87,0	2 274,0	0,29	1 178,0	38,7	1 216,7	0,13
République populaire démocratique de Corée					11,5		11,5	0,00
Suisse	42 758,7	1 362,1	44 120,8	5,68	43 039,8	2 821,6	45 861,4	5,03
Taiwan	115,8		115,8	0,01	85,5		85,5	0,01
Tonga	42,6		42,6	0,00	14,5	7,0	21,5	0,00
Non spécifiés	13 382,9	2 360,1	15 743,0	2,03	12 906,9	450,3	13 357,2	1,47
<b>Total général</b>	<b>636 042,9</b>	<b>140 057,5</b>	<b>776 100,4</b>	<b>100,00</b>	<b>775 916,2</b>	<b>135 223,4</b>	<b>911 139,6</b>	<b>100,00</b>